BEAUMONT - INFOS

bulletin municipal - 2e semestre 1983

N° 2

- SOMMAIRE -

Le Mot du Maire	p 1
Réception, ouverture et inauguration de l'aire de marché	p 2
Cérémonie du 14 Juillet	p 3
Au rendez-vous du souvenir "11 Novembre"	p 3
La Fête de BEAUMONT	p 3
Humour-Humeur	p 4
Travaux en cours	p 4
La saison touristique (camping)	p 4
Le Parc Naturel Régional	p 5
Distinction	p 5
Les Fêtes de Noël	p 5
Etat Civil	p 5

La plupart d'entre vous le savent déjà, le Plan d'Occupation des Sols de BEAUMONT-DU-LAC est en cours de révision. Les fonctionnaires de la Direction Départementale de l'Equipement ont déposé leurs premières propositions. Les propriétaires concernés peuvent consulter le plan affiché en Mairie et se préparer ainsi à faire éventuellement leurs observations.

S'appuyant sur le Code de l'Urbanisme, la Loi de développement et de protection de la Montagne et la Loi sur l'aménagement, la protection et la mise en valeur du Littoral qui précise que "l'Urbanisation doit se réaliser en continuité avec les bourgs et villages existants", ce projet est assez restrictif. Ne sont admises comme constructibles que les parcelles en continuité avec les "pôles" de BEAUMONT-Vichez et Nergout-Châteaucourt ainsi que les abords immédiats de Pert et Fumouse.

"Vous avez des paysages magnifiques - nous dit-on - c'est pour cela que les touristes sont de plus en plus attirés par votre région. Si vous les saccagez en construisant n'importe quoi n'importe où, ils ne viendront plus et la région verra s'envoler ses espoirs de développement touristique".

Il va sans dire que tout le monde ne partage pas ce point de vue.

Il y a ceux qui estiment qu'en cas de reprise de la construction, il serait regrettable que BEAUMONT-DU-LAC soit confiné dans un espace constructible trop restraint et reste quasiment figé dans son aspect actuel; ceux qui pensent qu'un dépôt de ferrailles ou une caravane en ruine est plus dommageable pour l'environnement qu'une maison construite selon les normes régionales et s'intègrent au paysage; ceux qui, tout simplement, se désolent de la persistance du marasme du marché des terres agricoles ou forestières et souhaitent, le cas échéant, pouvoir vendre aux meilleurs prix des parcelles incluses dans un secteur constructible. Ce qui est, somme toute, compréhensible.

Mais il y a aussi les exploitants agricoles soucieux de maintenir un espace agricole suffisant pour leurs activités présentes ou futures; ceux qui savent que le budget de BEAUMONT-DU-LAC est celui d'une commune modeste qui ne peut se permettre d'offrir des V.R.D. (route, réseaux d'eau potable, d'électricité) à tous les propriétaires condidats à la constructibilité; ceux qui voyant les années de sècheresse se succéder et la consommation d'eau potable augmenter chaque année un peu plus en Juillet-Août, recommandent de mettre en réserve les terrains susceptibles de faire l'objet d'un captage.

Comme on le voit, tout cela n'est pas simple et il ne sera probablement pas facile de faire coincider l'intérêt général avec la prise en compte de la plupart des multiples réclamations qui ne manquent pas d'être déposées, ceci d'autant plus que la liberté de manoeuvre que nous laisse la règlementation en vigueur est assez réduite.

En ce qui nous concerne, et sans attendre l'enquête dite publique, nous avons veillé à ce que le maximum des personnes concernées soient au courant de cette opération de révision du Plan d'Occupation des Sols et ainsi en mesure de faire connaitre leur point de vue en temps utile.

Georges RUBY

RECEPTION, OUVERTURE ET INAUGURATION DE L'AIRE DE MARCHE

Un marché à BEAUMONT !...
Il y a quelques mois encore,cela semblait relever du domaine de l'impossible.Grâce à la volonté de l'ancienne Municipalité et à la tenacité de la nouvelle équipe,un marché dénommé "Le Marché de Vassivière" a fonctionné chaque dimanche matin depuis le 16 Juillet,et ce,pendant toute la période estivale.
Nous ne reviendrons pas sur le succès qu'il a rencontré auprès des touristes et de la population:il est indiscutable.





commune de
BEAUMONT-DU-LAC

OUVERTURE
DIMANCHE 16 JUILLET
DU MARCHÉ DE VASSIVIÈRE
(Chaque dimanche MATIN en JUILLET et AOUT .
Le PREMIER dimanche de chaque MOIS ,le reste de l'année.)
$$$$$$$$$$$$$
ALIMENTATION - POISSONNERIE - PRODUITS DE LA FERME -
PORCELAINE - VETEMENTS - etc.....
$$$$$$
PLACE DU MARCHÉ à BEAUMONT - DU - LAC

Quant au côté officiel (réception,inauguration de l'aire de marché),il s'est déroulé en deux temps:

Le Mardi 11 Juillet,Monsieur le Maire,Messieurs Peyratout et Faure,Adjoints,Peycly et Péchalat, Conseillers Municipaux,accueillent les différentes entreprises ayant contribué à l'élaboration et à la réalisation de la place:Mr Picouet,Architecte,M. Roby réprésentant l'entreprise de maçonnerie ERBE, M. Dussouchaud,entrepreneur de travaux publics.

L'inauguration officielle eu lieu,le Dimanche 20 Août,présidée par M. Gagnadre représentant le Conseil Général;M. Leycure,Conseiller Général du Canton,Mme Griffith représentant le Président du Conseil Régional,M. Lebraud,ancien Maire,les Maires des Communes du SYMIVA.
Elle fut un des moments forts de la saison.Plus de deux cents personnes,dont les nouveaux Beaumontois, sensibles à l'invitation du Conseil Municipal,dans laquelle ils ont vu un désir d'intégration à la vie communale,s'étaient données rendez-vous à BEAUMONT autour du pot de l'amitié,offert par le Conseil Municipal,servi à l'issue de la cérémonie,dans le cadre du Foyer Rural.





CEREMONIE DU 14 JUILLET

1789 - 1989 !.... L'année du bicentenaire . Le Conseil Municipal avait tenu à honorer dignement ses enfants morts pour la patrie.Après un instant de recueillement,Monsieur le Maire procéda au dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts.

AU RENDEZ-VOUS DU SOUVENIR " 11 NOVEMBRE "

Au fil des décennies,l'évocation des conflits passés devient de plus en plus ardue à exprimer auprès de nos populations,ainsi qu'à commémorer publiquement.

Si chez certains,l'âge aidant,l'on rappelle en cette occasion le tragique d'une époque,pour la majorité actuelle,ce ne sont que photos jaunies, personnages et silhouettes figées dans l'éternité ,évènement s'estompant dans le temps.

Et pourtant notre mémoire doit se garder de l'oubli,de porter défi à notre propre histoire,à ceux qui nous ont précédé et qui ont assumé malgré eux le tragique des heures de la grande guerre.

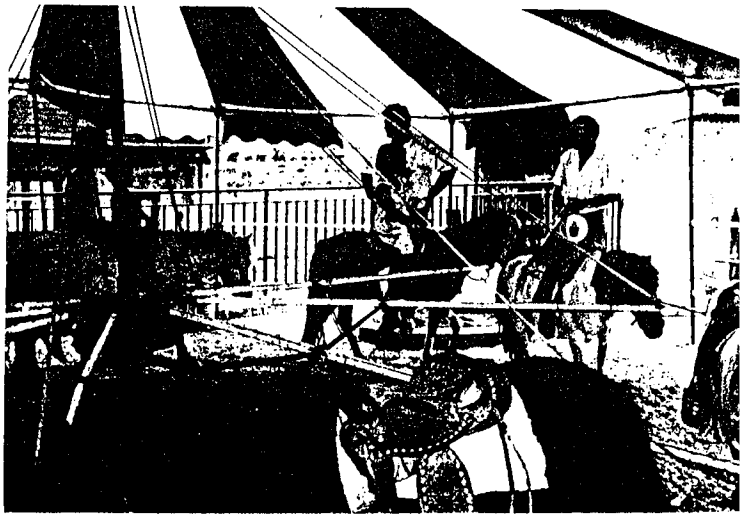
Aussi comme en toutes communes,à BEAUMONT-DU-LAC,nous commémorons face au monument et à sa longue liste de noms gravés,le 11 Novembre 1918, date qui mit un terme au sacrifice d'une grande partie de notre jeunesse d'alors,plongeant presque toutes les familles du BEAUMONT de l'époque dans le désespoir,le besoin,drame collectif dont les conséquences pesèrent sur plus d'une génération,lesquelles 20 et quelques années après devaient à nouveau subir et affronter un nouveau conflit,mais celui-ci... c'était presque hier...

"C'EST LA FETE A BEAUMONT-DU-LAC "

La célèbre fête de BEAUMONT-DU-LAC dont la paternité incombe au Foyer Rural,a revêtu cette année un caractère particulier.Le Conseil Municipal voulant marquer de "sa patte" l'inauguration de l'aire de marché, proposa exceptionnellement,au Foyer,de participer à l'organisation et au financement de cette manifestation.

Pour ce faire,il sollicita la participation des majorettes de CONDAT/ VIENNE,et pris en charge la gestion du bal du dimanche soir.La prestation de qualité des majorettes,tant dans le Bourg que sur l'aire de marché, la présence incroyable des gens venus danser le soir,l'impeccable organisation de la journée par les membres du Foyer,ont fait de cette fête un succès dépassant toutes les espérances.

Un deuxième bal,vendredi 11 Août,organisé par Radio Vassivière connu le même succès.



HUMOUR § HUMEUR

HUMEUR

ESPECE MENACEE : LE BENEVOLE

Le bénévole (activus bénévolus) est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères ; les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé « convocation ».

On les rencontre aussi en petits groupes dans divers endroits,(1) quelques fois tard le soir, l'oeil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant ferme de la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler son budget.(2)

Le téléphone est un appareil qui est beaucoup utilisé par le bénévole et qui lui prend beaucoup de son temps, mais cet instrument lui permet de règler les petits problèmes qui se posent au jour le jour. L'ennemi héréditaire du bénévole est le « YAQUA » (nom populaire) dont les origines n'ont pu être à ce jour déterminées : le « YAQUA » est aussi un mammifère bipède, mais il se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaitre que deux mots, « y'a qu'à » ce qui explique son nom.

Le « YAQUA », bien abrité dans la cité anonyme ; attend le moment où le bénévole fera son erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez celui-ci une maladie très grave : « le découragement ».

Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont visibles rapidement : absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif qu'exerce un bon fauteuil et la télévion sur le sujet atteint.

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître, et il n'est pas impossible que, dans quelques années, on rencontre cette espèce uniquement dans les zoos où, comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent plus à se reproduire.

Les « YAQUA » avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, viendront leur lancer des cacahouètes pour tromper leur ennemi, il se rappelleront avec nostalgie le passé pas si lointain où le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contrainte.

P.S. : Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé ne serait que pure coincidence.

(1) Souriet à la mairie

(2) municipal

La gestion communale, aussi enrichissante et motivante qu'elle soit, pose souvent quelques problèmes aux élus; problèmes de temps, de disponibilité, difficultés de donner satisfaction rapidement à tous, etc...

Mais heureusement, il existe des gens en mesure de résoudre ces quelques difficultés.

+ + + + + +
+ + + + +
+ + + +

TRAVAUX COMMUNAUX

Parallèlement à une réalisation de grande ampleur que fut l'aire de marché, le Conseil Municipal fait face ponctuellement à l'entretien des biens communaux.

C'est ainsi que furent: nettoyé le mur longeant le monument aux morts, refait le calvaire et repeint son Christ, restaurés les joints de la partie basse de la Mairie et du bâtiment communal ainsi que les peintures extérieures, aménagé et signalé la parking intérieur, nettoyés la fontaine et le lavoir de "Châteaucourt", posé un panneau de signalisation à Nergout, nettoyés également la voirie et les abords du lotissement de Nergout, et des travaux importants sur le pont de "Pert". Pour ce dernier, une intervention urgente fut nécessaire compte tenu de l'ampleur des dégâts.

D'autres travaux doivent être terminés au moment de la diffusion de ce deuxième bulletin: nettoyage et réfection du cimetière (allée centrale, aménagement extérieur, pose de poubelles), et déplacement de la cabine téléphonique du Bourg.

LA SAISON TOURISTIQUE

Après un début de Juillet inquiétant, la fréquentation touristique et notamment celle du Camping de BEAUMONT-DU-LAC, s'est avérée satisfaisante. L'excellente gestion et le sérieux qui y préside, l'accueil de qualité du personnel ont fait que cette saison, nos visiteurs ont pu apprécier notre belle région. Quant aux commerçants installés sur l'aire de marché, c'est unanimement qu'ils ont exprimé leur satisfaction de pouvoir accueillir les touristes à proximité de leur lieu de séjour.

PARC NATUREL REGIONAL

La création éventuelle d'un Parc Naturel Régional vient d'être mise à l'étude dans la Montagne Limousine par le Conseil Régional.

C'est le B.A.M. (Bureau d'accueil de la Montagne Limousine) basé à la Mairie de FAUX-LA-MONTAGNE,qui a été chargé de conduire cette étude d'opportunité dont les conclusions devraient pouvoir être discutées courant 1990.

Un parc Naturel Régional n'est pas un Parc National,avec un cortège d'interdits qui rebutent tant chasseurs et pêcheurs,mais un territoire destiné à recevoir des aides publiques adaptées à sa situation particulière. Il existe actuellement 24 parcs naturels régionaux dans 18 Régions.

Espérons qu'un large débat et une bonne information du public permettra aux Conseils Municipaux concernés de prendre leur décision en toute connaissance de cause lorsque la question de l'adhésion au Parc Naturel Régional leur sera posée.

DISTINCTION

Par arrêté du 11 Septembre 1989,Mr le Préfet de Région a nommé Mr André LEBRAUD Maire honoraire et Mr Adrien LAURENT Maire-Adjoint honoraire.Cette distinction honorifique rend hommage aux nombreuses années d'exercice des fonctions municipales de ces deux hommes.

LES FETES DE NOEL

Cette année le Père Noël sera de passage à BEAUMONT-DU-LAC.Son arrivée en calèche est prévue vers 15 heures le Samedi 23 Décembre.Au programme de l'après-midi:projection de films à la salle du Foyer Rural, suivi d'une distribution de jouets et d'un goûter servi aux enfants de moins de 12 ans de la Commune.

Le colis de noël aux personnes âgées sera également reconduit.

"NOS PEINES"

Le 04 Juillet,inhumation à BEAUMONT-DU-LAC de Mr Jean-Louis COUEGNAT originaire de "Vichez" et entrepreneur à AMIENS.

Nous avons appris en août dernier,le décès accidentel à LIMOGES de Mme JAYAT de "Châteaucourt",fille de Mr TEXIER,ancien Conseiller Municipal, et bien connue à BEAUMONT.Nous renouvellons nos condoléances à une famille cruellement frappée par le malheur.